

## Dépôt de la marque « MLCC » à l'INPI, Les annexes

<b>Page « marque MLCC » sur le site INPI</b> à la date du 10 septembre 2021	<b>2</b>
<b>Publication initiale à l'INPI</b> dépôt : 15 mai 2020 / publication 05 juin 2020	<b>3</b>
<b>Règlement d'usage déposé avec la marque MLCC</b> 15 mai 2020	<b>5</b>
<b>Publication des modifications de co-titulaires de la marque</b> modification : 13 juillet 2021 / publication 27 août 2021	<b>7</b>
<b>Compte-rendu des 17e rencontres des MLCC</b> extraits : dépôt de la marque MLCC et résolutions # 3 à 5	<b>8</b>
<b>Les Titulaires des domaines internet du Réseau MLCC</b> accessibles à tou·te·s sur <a href="https://www.whois.com/whois/">https://www.whois.com/whois/</a>	<b>11</b>
<b>Lettre du C.A.P. aux co-titulaires de la marque INPI</b> R.A.R. 14 septembre 2021	<b>12</b>



# Page « marque MLCC » sur le site INPI

à la date du 10 septembre 2021

2

Notice complète

copie de <https://data.inpi.fr/marques/FR4647953?q=mlcc#FR4647953> (10/09/21)

Marque française

Marque  
MLCC

Type de la marque

- Marque figurative
- Marque collective

Informations complémentaires

- Ce logo est la représentation de la marque « MLCC », acronyme de Monnaie Locale Complémentaire Citoyenne. Cette marque est déclinée, par les monnaies elles-mêmes et par le Réseau des MLCC.
- Marque déposée en couleur

Classification des éléments figuratifs

05.01.03 ; 20.05.25 ; 29.01.00

Déposant

- Association AGIR Pour Le Vivant OSBL - Maison de la Vie Associative 54 rue de Coquard - 47300 VILLENEUVE-SUR-LOT - FR -
- Association Le Grain monnaie Locale Association loi 1901 - 26 Rue des Iris - 76610 LE HAVRE - FR - (Siren : 535217855)

Mandataire

Monsieur Philippe LABANSAT 6 Rue Henri Guillaumet - 33500 LIBOURNE - FR -

Numéro

4647953

Statut

Marque enregistrée

Date de dépôt / Enregistrement

15/05/2020

Lieu de dépôt

92 INPI - Dépôt électronique

Date prévue pour l'expiration

15/05/2030

Langue

Français (Langue de dépôt)

Classification de Nice

36 ; 41

Produits et services

- 36 émission de cartes de crédit ; gestion financière ;
- 41 Éducation ; formation ; informations en matière d'éducation ; publication de livres ; prêt de livres ; mise à disposition de films, non téléchargeables, par le biais de services de vidéo à la demande ; organisation et conduite de colloques ; organisation et conduite de conférences ; organisation et conduite de congrès ; organisation d'expositions à buts culturels ou éducatifs ; publication électronique de livres et de périodiques en ligne.

Inscription

Transmission partielle de propriété en ce qui concerne le(s) titulaire(s) n°827735 du 13/07/2021 (BOPI 2021-32) Bénéficiaire : Association AGIR Pour Le Vivant, OSBL Maison de la Vie Associative 54 Rue de Coquard 47300 VILLENEUVE-SUR-LOT FR (SIREN 513919241) ; Association Le Grain Monnaie Locale, Association loi 1901 26 Rue des Iris 76610 Le HAVRE FR (SIREN 535217855)

Historique

- Publication 05/06/2020 (BOPI 2020-23)
- Enregistrement avec modification 27/08/2021 (BOPI 2021-34)



Information, Recherche et développement de nouveaux produits; Conduite d'études de projets techniques; Informatique en nuage; Conseil en technologie; Conception, programmation, développement de logiciels; Services d'assistance; Services de logiciels-services (SaaS); Services d'assistance; Conception, maintenance, développement et mise à jour de logiciels; Configuration de systèmes et de réseaux informatiques; Consultation en matière de sécurité informatique.

# Publication initiale à l'INPI

dépôt : 15 mai 2020 / publication 05 juin 2020

Classes de produits ou services : 9, 36, 42.

**N° National : 20 4 647 950**

**Dépôt du :** 15 MAI 2020

à : 92 INPI - DÉPÔT ÉLECTRONIQUE

Meta 2i, SASU, 18 rue de la télématique, 42000 saint etienne.  
N° SIREN : 803 935 329.

**Mandataire ou destinataire de la correspondance :**

Meta 2i, Monsieur david fernandes, 18 rue de la télématique, 42000 saint etienne.

KmMaint

**Marque verbale.**

**Classe N° 9 :** équipements de traitement de données ; logiciels (programmes enregistrés) ;

**Classe N° 42 :** Evaluations techniques concernant la conception (travaux d'ingénieurs) ; recherches scientifiques ; recherches techniques ; conception de logiciels ; développement de logiciels ; recherche et développement de nouveaux produits pour des tiers ; conduite d'études de projets techniques ; architecture ; élaboration (conception) de logiciels ; installation de logiciels ; maintenance de logiciels ; mise à jour de logiciels ; location de logiciels ; programmation pour ordinateurs ; analyse de systèmes informatiques ; conception de systèmes informatiques ; services de conseillers en matière de conception et de développement de matériel informatique ; numérisation de documents ; logiciel-service (SaaS) ; informatique en nuage ; conseils en technologie de l'information ; services de conception d'art graphique ; audits en matière d'énergie ; stockage électronique de données.

Classes de produits ou services : 9, 42.

**N° National : 20 4 647 951**

**Dépôt du :** 15 MAI 2020

à : 92 INPI - DÉPÔT ÉLECTRONIQUE

Philodoxia, SAS, 4 avenue Raymond Poincaré, 75116 paris.  
N° SIREN : 883 366 148.

**Mandataire ou destinataire de la correspondance :**

Philodoxia, Madame Marie-Noëlle DUVAL, 4 avenue Raymond Poincaré, 75116 Paris.



**Marque déposée en couleurs.**

**Marque figurative.**

**Classe N° 35 :** Publicité ; gestion des affaires commerciales ; administration commerciale ; travaux de bureau ; diffusion de matériel publicitaire (tracts, prospectus, imprimés, échantillons) ; services d'abonnement à des journaux (pour des tiers) ; services d'abonnement à des services de télécommunications pour des tiers ; présentation de produits sur tout moyen de communication pour la vente au détail ; conseils en organisation et direction des affaires ; comptabilité ; reproduction de documents ; services de bureaux de placement ; portage

salarié ; service de gestion informatisée de fichiers ; optimisation du trafic pour des sites web ; organisation de relations publiques ; location de temps publicitaire ou de publicité ; publicité en ligne sur Internet ; location de temps publicitaire sur tout moyen de communication ; publication de textes publicitaires ; location d'espaces publicitaires ; diffusion d'annonces publicitaires ; conseils en communication commerciale ; conseils en communication (relations publiques) ; audits d'entreprises (analyses commerciales) ; services d'intermédiation commerciale (conciergerie) ;

**Classe N° 36 :** Assurances ; services bancaires ; services bancaires en ligne ; services de caisses de prévoyance ; émission de cartes de crédit ; estimations immobilières ; gérance de biens immobiliers ; services financiers ; analyse financière ; constitution de capitaux ; investissement de capitaux ; consultation en matière financière ; estimations financières (assurances, banques, immobilier) ; placement de fonds.

Classes de produits ou services : 35, 36.

**N° National : 20 4 647 952**

**Dépôt du :** 15 MAI 2020

à : 92 INPI - DÉPÔT ÉLECTRONIQUE

Monsieur Thomas Beuchot, Agissant pour le compte de "DeepSelf", Société en cours de formation, 22 Boulevard Jean Mermoz, 92200 Neuilly sur Seine.

Monsieur Nicolas Causse, Agissant pour le compte de "DeepSelf", Société en cours de formation, 52 Rue Rémond, 78000 Versailles.

Monsieur Romain Balès, Agissant pour le compte de "DeepSelf", Société en cours de formation, 12 Rue Ficatier, 92400 Courbevoie.

Monsieur Virgile Ferrer, Agissant pour le compte de "DeepSelf", Société en cours de formation, 337 Boulevard Saint Denis, 92400 Courbevoie.

**Mandataire ou destinataire de la correspondance :**

Monsieur Nicolas Causse, 52 Rue Rémond, 78000 Versailles.

DeepSelf

**Marque verbale.**

**Classe N° 41 :** formation ;

**Classe N° 42 :** recherches scientifiques ; recherches techniques ; conception de logiciels ; développement de logiciels ; élaboration (conception) de logiciels ; installation de logiciels ; maintenance de logiciels ; mise à jour de logiciels ; location de logiciels ; conception de systèmes informatiques ; logiciel-service (SaaS) ; informatique en nuage ; hébergement de serveurs.

Classes de produits ou services : 41, 42.

**N° National : 20 4 647 953**

**Dépôt du :** 15 MAI 2020

à : 92 INPI - DÉPÔT ÉLECTRONIQUE

Monsieur Jean-Paul PLA, Résidence Cosilodges des Lycées Appt G12, 71 Boulevard Peyramont, 31600 MURET.

Monsieur Alain AGASSANT, 10 Route de Bourges, 18800 VILLABON.

Association Le Grain monnaie Locale, Association loi 1901, 26 Rue des Iris, 76610 LE HAVRE.  
N° SIREN : 535 217 855.

3

Association AGIR Pour Le Vivant, OSBL, Maison de la Vie Associative, 54 rue de Coquard, 47300 VILLENEUVE-SUR-LOT.

Monsieur Serge DELAMARE, 26 Rue des Iris, 76610 LE HAVRE.

Monsieur Giovanni TURCO, 1 Doua - Chanzeaux, 49750 CHEMILLÉ-EN-ANJOU.

Monsieur Philippe LABANSAT, 6 Rue Henri Guillaumet, 33500 LIBOURNE.

Madame Annie DUPERRON épouse VITAL, 6 rue des Places, 71100 CHALON-SUR-SAONE.

Monsieur Michel LEPESANT, 370 rue des Ramières, 26300 CHARPEY.

Madame Céline WHITAKER - FERREIRA épouse RECHAUCHERE, 17 Impasse René Paillole, 91400 ORSAY.

Madame Marie-Christine BAUDIN, 324 Chemin de Savignon, 07200 SAINT-JULIEN-DU-SERRE.

Monsieur Philippe LENOBLE, 580 Chemin du Laurier, 47300 BIAS.

**Mandataire ou destinataire de la correspondance :**  
Monsieur Philippe LABANSAT, 6 Rue Henri Guillaumet, 33500 LIBOURNE.



**Marque déposée en couleurs.**

**Marque figurative.**

**Description de la marque :** Ce logo est la représentation de la marque « MLCC », acronyme de Monnaie Locale Complémentaire Citoyenne. Cette marque est déclinée, par les monnaies elles-mêmes et par le Réseau des MLCC.

**Classe N° 36 :** émission de cartes de crédit ; gestion financière ;

**Classe N° 41 :** Éducation ; formation ; informations en matière d'éducation ; publication de livres ; prêt de livres ; mise à disposition de films, non téléchargeables, par le biais de services de vidéo à la demande ; organisation et conduite de colloques ; organisation et conduite de conférences ; organisation et conduite de congrès ; organisation d'expositions à buts culturels ou éducatifs ; publication électronique de livres et de périodiques en ligne.

**Classes de produits ou services :** 36, 41.

**Marque collective**

**N° National : 20 4 647 954**

**Dépôt du :** 15 MAI 2020

à : 92 INPI - DÉPÔT ÉLECTRONIQUE

Monsieur Alain Assadet, 29 les Faucards, 18510 MENETOU-SALON.

**Mandataire ou destinataire de la correspondance :**

EARL A ET V ASSADET, Monsieur Alain Assadet, 29 les Faucards, 18510 MENETOU-SALON.

Domaine Alain Assadet

**Marque verbale.**

**Classe N° 33 :** vins d'appellation d'origine protégée.

**Classes de produits ou services :** 33.

**N° National : 20 4 647 955**

**Dépôt du :** 15 MAI 2020

à : 92 INPI - DÉPÔT ÉLECTRONIQUE

Madame MARION JEANTET, 56 RUE LA FAYETTE, 75009 PARIS.

Madame DIANE LEVY, 56 RUE LAFAYETTE, 75009 PARIS.

**Mandataire ou destinataire de la correspondance :**  
LANKA BY DMJ, Madame MARION JEANTET, 56 RUE LA FAYETTE, 75009 PARIS.

LANKA BY DMJ

**Marque verbale.**

**Classe N° 14 :** Anneaux [joaillerie] fabriqués en métaux précieux; Articles de bijouterie-joaillerie avec pierres décoratives; Articles de bijouterie-joaillerie avec pierres précieuses; Articles de bijouterie-joaillerie en alliages de métaux précieux; Articles de bijouterie-joaillerie en métaux précieux; Articles de bijouterie-joaillerie; Bijoux avec diamants; Bijoux en métaux précieux; Bijoux en or; Bijoux en pierres précieuses; Bijoux en pierres semi-précieuses; Bijoux fabriqués en métaux précieux; Bijoux pour femmes [bijouterie-joaillerie]; Bijoux sertis de pierres précieuses; Chaînes mailles en métaux précieux [bijouterie-joaillerie]; Joaillerie; Joaillerie précieuse; Ornaments pour oreilles sous forme de bijouterie-joaillerie; Pierres précieuses; Pierres précieuses et semi-précieuses; Pierres semi-précieuses; Joaillerie ; bijouterie ; pierres précieuses ; métaux précieux et leurs alliages.

**Classes de produits ou services :** 14.

**N° National : 20 4 647 956**

**Dépôt du :** 15 MAI 2020

à : 92 INPI - DÉPÔT ÉLECTRONIQUE

Monsieur BERTRAND DECOTTIGNIES, 150 rue gambetta, 59000 LILLE.

**Mandataire ou destinataire de la correspondance :**  
Monsieur BERTRAND DECOTTIGNIES, 150 rue Gambetta, 59000 LILLE.

Cabinet Dujardin Deleplanque

**Marque verbale.**

**Classe N° 36 :** Assurances ; services bancaires ; services de financement.

**Classes de produits ou services :** 36.

**N° National : 20 4 647 957**

**Dépôt du :** 15 MAI 2020

à : 92 INPI - DÉPÔT ÉLECTRONIQUE

Monsieur Philippe Font, 5 rue des eucalyptus, 66270 le soler.

**Mandataire ou destinataire de la correspondance :**  
Monsieur Philippe Font, 5 rue des eucalyptus, 66270 le soler.



# Règlement d'usage déposé avec la marque MLCC

15 mai 2020

## Présentation

MLCC est la marque collective du Réseau des Monnaies Locales Complémentaires Citoyennes, association de fait, créée le 19 mai 2010, à l'initiative de Françoise Lenoble de l'association Agir pour le Vivant, gérante de la MLCC Abeille en Lot & Garonne (47), et de Marie-Christine Baudin de la MLCC Lucioles en Ardèche (07).

Il regroupe des associations et structures qui développent des **MLCC**, en respect de la loi sur l'Économie Sociale et Solidaire du 31 juillet 2014 (*numéro 2014-856*), et dans le cadre du Code Monétaire et Financier de la République française.

Le Réseau des **MLCC** organise des Rencontres annuelles de tous ses adhérent-e-s, aussi bien au niveau régional que national.

Il est le lieu d'échanges, d'approfondissement des valeurs que nous portons, à travers des outils tels que le Manifeste et la Roue des Valeurs que toutes les **MLCC** doivent s'approprier.

Le Réseau des Monnaies Locales Complémentaires Citoyennes est garant de l'engagement de chacun à respecter ces valeurs.

Nul ne peut utiliser le nom de **MLCC** s'il ne respecte pas l'ensemble des engagements réunis dans les 3 critères du règlement d'usages.

Ce règlement d'usages comprend :

- les valeurs du Réseau des **MLCC** : Manifeste et Charte ;
- la démarche de progrès vers une monnaie fondante ;
- la contribution à la reconversion.

Il est précisé aujourd'hui que, pour être une **MLCC**, il faut accepter, signer et intégrer ces critères dans les statuts de chaque organisme adhérent au Réseau des **MLCC**.

Sont également propriétés de ce réseau des **MLCC**:

- les listes de diffusion :
  - [internet@listes.monnaie-locale-complementaire.net](mailto:internet@listes.monnaie-locale-complementaire.net) ;
  - [reseau-mlc@listes.monnaie-locale-complementaire.net](mailto:reseau-mlc@listes.monnaie-locale-complementaire.net) ;
  - [relais@listes.monnaie-locale-complementaire.net](mailto:relais@listes.monnaie-locale-complementaire.net) ;
  - [relais-adherents-mlcc@listes.monnaie-locale-complementaire.net](mailto:relais-adherents-mlcc@listes.monnaie-locale-complementaire.net) ;
  - [rencontres@listes.monnaie-locale-complementaire.net](mailto:rencontres@listes.monnaie-locale-complementaire.net) ;
  - [gtj@listes.monnaie-locale-complementaire.net](mailto:gtj@listes.monnaie-locale-complementaire.net) ;
  - [mlcc-grand-ouest@listes.monnaie-locale-complementaire.net](mailto:mlcc-grand-ouest@listes.monnaie-locale-complementaire.net) ;
  - [listeatelier13@listes.monnaie-locale-complementaire.net](mailto:listeatelier13@listes.monnaie-locale-complementaire.net).
- le site internet : <http://monnaie-locale-complementaire-citoyenne.net/>
- le compte bancaire intitulé « *Fonds de réserve des MLCC* » inscrit dans les comptes de l'agence du Crédit Agricole, 15 place Decazes à Libourne (33500).
- le logo de la marque collective **MLCC**.

## Règlement d'usages des MLCC

### A) Les valeurs du Réseau des MLCC

- **Le Manifeste**

Colonne vertébrale des MLCC, le Manifeste a été voté à l'unanimité par toutes les MLCC présentes aux 1<sup>ères</sup> Assises Nationales des Monnaies Locales Complémentaires tenues à Villeneuve-sur-Lot le 18 mai 2013.

- **La Charte (Roue des Valeurs)**

Elle précise les valeurs indispensables aux MLCC, le lien avec le Vivant dans tous ses aspects, et les outils mis en place pour y arriver.

Cette Charte a été votée, à l'unanimité des présents, lors des 13<sup>èmes</sup> Rencontres nationales des MLCC à Lignères-en-Berry le 14 mai 2016.

### B) La démarche de progrès vers une monnaie fondante

Cette démarche vise à aboutir à une perte de valeur de la monnaie pour un montant déterminé à date fixe.

L'adoption de ce principe, dénommé Fonte ou Démurrage, a été validé à la majorité des présent-e-s lors des 11<sup>èmes</sup> Rencontres nationales de Bidart le 23 mai 2015.

C'est une démarche volontariste pour appliquer un projet dans une temporalité définie et contractualisée.

Dans notre cas, il s'agit de permettre à une MLCC existante ou naissante, la mise en place à terme du principe de la Fonte, qu'il s'agisse de support papier ou numérique.

Cette évolution doit être contractualisée avec le Réseau des MLCC.

Ce contrat doit comprendre :

- la description du projet ;
- les outils mis en place ;
- la prévision des étapes de mise en place.

Le principe de la monnaie fondante permet :

- de stimuler les échanges de monnaie ;
- de décourager la thésaurisation.

Dans notre cas, c'est d'abord un outil d'éducation populaire qui permet de faire prendre conscience de nos achats, de notre consommation, qui se doivent d'être responsables, pour faire des utilisateurs, des acteurs citoyens d'un mieux vivre ensemble.

### C) La contribution à la Reconversion

Cet élément a été validé à la majorité des présent-e-s lors des 11<sup>èmes</sup> Rencontres nationales de Bidart le 23 mai 2015.

Le principe de reconversion des valeurs de MLCC en Euro, est réglementairement réservé aux adhérents prestataires de biens ou de services.

Dans le cadre de ce Réseau des MLCC, la reconversion est accompagnée d'une contribution financière du prestataire à un taux déterminé. Ceci vise à inciter ce dernier à rechercher des fournisseurs locaux et à développer, par la circulation de la monnaie, la dynamisation de l'économie locale.

# Publication des modifications de co-titulaires de la marque

modification : 13 juillet 2021 / publication 27 août 2021

26

Enregistrements effectués avec modification par rapport à la demande publiée

BOPI 21/34 - VOL. II

27/08/2021

**Classe N° 8 :** Rasoirs et lames de rasoirs ; distributeurs, cassettes, supports et cartouches, tous spécifiquement conçus pour et contenant des lames de rasoir.

**Classes de produits ou services :** 8.



## BOPI de publication antérieure : 20/14

**N° National : 20 4 647 953**

**Dépôt du :** 15 MAI 2020

**à :** 92 INPI - DÉPÔT ÉLECTRONIQUE

Association AGIR Pour Le Vivant, OSBL, Maison de la Vie Associative, 54 rue de Coquard, 47300 VILLENEUVE-SUR-LOT.

Association Le Grain monnaie Locale, Association loi 1901, 26 Rue des Iris, 76610 LE HAVRE.  
**N° SIREN :** 535 217 855.

**Mandataire ou destinataire de la correspondance :**  
Monsieur Philippe LABANSAT, 6 Rue Henri Guillaumet, 33500 LIBOURNE.



**Marque déposée en couleurs.**

**Marque figurative.**

**Description de la marque :** Ce logo est la représentation de la marque « MLCC », acronyme de Monnaie Locale Complémentaire Citoyenne. Cette marque est déclinée, par les monnaies elles-mêmes et par le Réseau des MLCC.

**Classe N° 36 :** émission de cartes de crédit ; gestion financière ;

**Classe N° 41 :** Éducation ; formation ; informations en matière d'éducation ; publication de livres ; prêt de livres ; mise à disposition de films, non téléchargeables, par le biais de services de vidéo à la demande ; organisation et conduite de colloques ; organisation et conduite de conférences ; organisation et conduite de congrès ; organisation d'expositions à buts culturels ou éducatifs ; publication électronique de livres et de périodiques en ligne.

**Classes de produits ou services :** 36, 41.

**Marque collective**

## BOPI de publication antérieure : 20/23

**N° National : 20 4 654 172**

**Dépôt du :** 5 JUIN 2020

**Marque figurative.**

**Demande d'extension :** Polynésie française.

**Classe N° 18 :** fouets ; sellerie ; colliers pour animaux ; habits pour animaux de compagnie ;

**Classe N° 24 :** Tissus ; couvertures de lit ; tissus à usage textile ; tissus élastiques ; velours ; linge de lit ; linge de maison ; linge de table non en papier ; linge de bain à l'exception de l'habillement ; sacs de couchage.

**Classes de produits ou services :** 18, 24.

## BOPI de publication antérieure : 20/26

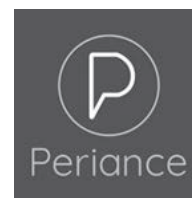
**N° National : 20 4 657 819**

**Dépôt du :** 17 JUIN 2020

**à :** 92 INPI - DÉPÔT ÉLECTRONIQUE

PERIANCE, SAS, 60 RUE HENRI IV, 33000 BORDEAUX.  
**N° SIREN :** 850 568 221.

**Mandataire ou destinataire de la correspondance :**  
PERIANCE, Monsieur Jérémie ORFEO, 69 RUE HENRI IV, 33000 Bordeaux.



**Marque déposée en couleurs.**

**Marque figurative.**

**Description de la marque :** Couleur(s) de la marque : PANTONE P 108-16C; PANTONE P10-15C Il s'agit d'un P entouré d'un cercle sur fonds bleu. La mention Periance est écrite en dessous du cercle en utilisant la police "Quicksand"

**Classe N° 35 :** travaux de bureau ; services d'abonnement à des journaux (pour des tiers) ; services de bureaux de placement ; portage salarial ; optimisation du trafic pour des sites web ; services d'intermédiation commerciale (conciergerie) ;

**Classe N° 41 :** formation ;

7



# Compte-rendu des 17e rencontres des MLCC

extraits : dépôt de la marque MLCC et résolutions # 3 à 5 de l'AG

Rencontres nationales du Réseau des Monnaies Locales, Complémentaires et Citoyennes, du 9 au 12 juillet 2021, à Josselin, organisées par Le Galais, la monnaie du pays de Ploërmel.

Rédaction du compte-rendu synthétique : du 12 juillet au jeudi 5 août et lundi 9 août, en visio et pads.

Les monnaies présentes :

8

Chouette, Doume, Roue (4 associations représentées), Gonette, Cairn, Maillette, Heol, Soudicy, Miel, Florain, Galais, Abeille, SOL violette, Moneko, Lignière, Racine, Pêche, Lien, Galléco, Graine, Cagnole, Gabare, Tissou, Kroco, Souriant, Trèfle, Buzuk, Vendéo, Bizh, Agnel, et le projet de Belle Ile : la Bif'.

## Plénière 3 (dimanche matin) :

### Intervention de Philippe Labansat sur le dépôt de la marque MLCC à l'INPI : 28'50 à 34'

Un petit groupe de membres d'anciennes MLCC et de sympathisant·e·s a réalisé, en mai 2020, le dépôt de la "marque" et du logo "MLCC" à l'INPI (Institut national de la propriété industrielle) dans les classes 36 et 41 (carte de crédit et gestion financière ; éducation, formation, livres, films, colloques, conférences, congrès, expositions, publications, en ligne).

Le dépôt a été réalisé par 9 personnes physiques et 2 associations qui ne portent plus de MLCC actives ; il est à noter que ces 9 personnes, pour la plupart, n'ont plus aucun mandat électif dans aucune MLCC active, voire en ont été exclues de par leur comportement (notamment le dépôt du nom d'une MLCC par un individu il y a 2 ans).

Leur justification repose sur la "crainte" d'une "**dénaturation**" du Réseau liée d'une part à sa dynamique croissante et au fait que l'immense majorité des MLCC ne respecte notamment pas la "fonte" (sur 82 monnaies : 10 MLCC affirment la pratiquer et seulement 4 le font réellement) ou développe des monnaies électroniques, ainsi que d'autre part au rapprochement récent avec le Mouvement SOL.

Ce dépôt s'accompagne d'un "règlement d'usage" qui impose notamment la contractualisation de la "fonte" à terme (perte de valeur automatique de la monnaie au fil du temps, entraînant d'importantes manipulations manuelles), un malus de reconversion et interdisant les monnaies électroniques ; une cooptation du Réseau MLCC" est préalable à toute mise en circulation ou reconnaissance d'appartenance au Réseau. L'idée posée est alors de contester le droit de s'appeler "MLCC" pour les monnaies ne respectant pas ce règlement d'usage.

Cette annonce a surpris et choqué une grande partie de l'assistance, et fera l'objet d'une **résolution (#5) à l'unanimité du Réseau** lors de l'Assemblée générale, leur demandant une **cession immédiate** (d'ici au 31/08/2021) et surtout **sans condition de la marque "MLCC" à l'ensemble des monnaies membres du Réseau** qui le demandent (qu'elles aient été présentes à Josselin ou non).



## Quelques réactions du collectif au dépôt :

- Quelle est la légitimité d'un tel dépôt sans l'accord de l'assemblée plénière des MLCC ? Oligarchie vs démocratie ? ! ;
- Quelles conséquences pour nos monnaies ? Vont-elles perdre leur dénomination de Citoyennes ? ;
- Que se passera-t-il si nous n'appliquons pas la fonte à terme ? Serons-nous exclus ? Devons-nous signer la marque au préalable ? ;
- Les MLCC exclusivement numériques comme le Trèfle ne sont-elles pas légitimement des MLCC ? ;
- Il ne faut pas assimiler les outils techniques de la monnaie qui servent une politique et la politique de nos monnaies qui s'exprime par une diversité de moyens ! ;
- Comment rendre la propriété à chacune des MLCC signataires de la roue des valeurs et du manifeste ?
- Que faire des monnaies qui veulent pratiquer autrement ? Comment respecter la biodiversité de nos initiatives ?

9

### Résolutions de l'AG

#### # résolution 3 : animation du réseau

- L'Assemblée générale désigne un comité d'animation provisoire (CAP) national de 6 à 9 personnes pour l'animation du Réseau jusqu'à la prochaine Assemblée générale des MLCC prévue en 2022 :

- 2 personnes de la monnaie qui vient d'accueillir les Rencontres : Cédric André et Sylvie Campos
  - 2 personnes de la monnaie qui va accueillir les prochaines Rencontres : Lucas Rochette-Berlon et Catherine Sébag
  - 2 personnes récemment arrivées dans le réseau : Anne-Marie Cerrito (MLCC 05) et Pascal Paquin (La Cagnole)
  - 1 personne faisant office de diplomate : Alain Jolys (Moneko)
  - 2 places sont ouvertes aux monnaies présentes depuis plus de 5 ans dans le réseau. Aucun.e volontaire ne s'est proposé pour l'heure.
- Il a été souhaité de tendre si possible vers la parité hommes-femmes, ce qui est le cas : 3 femmes & 4 hommes

#### À noter :

- les membres du comité d'animation du réseau sont mandatés par leur monnaie
- **ce CAP est le seul décisionnaire, tout autre groupe ou commission n'est que consultative**
- ce CAP est le seul représentant du Réseau auprès des institutions
- ce CAP se réunira au moins une fois par mois
- ce CAP ne prendra que des décisions d'ordre fonctionnel et exécutif. En cas de décision importante engageant le Réseau, toutes les monnaies membres du réseau seront consultées par questionnaire réalisé et analysé par le CAP
- Les membres du CAP ne peuvent pas appartenir à la coprésidence du Mouvement SOL (à revoir dans un an)
- le Réseau des MLCC pourrait désigner un.e représentant.e à la coprésidence du Mouvement SOL (à décider dans un an) et une personne du Mouvement SOL pourrait être présente au CAP du Réseau MLCC

#### # résolution 4 : les outils

- l'Assemblée Générale des MLCC demande de transmettre sans délai la gestion de l'intégralité des outils du Réseau, et en particulier le site internet et les listes de diffusion, au Comité d'animation provisoire (CAP)

#### # résolution 5 : réaction a la marque déposé "MLCC"

Quelle position du réseau MLCC sur la marque MLCC ?

A) Le réseau des MLCC ne reconnaît pas la marque qui porte son nom et demande aux personnes qui l'ont déposée à l'INPI de donner, **au plus tard le 31 août 2021 et sans condition**, la confirmation de **la cession de la marque à l'ensemble des monnaies** actuellement adhérentes du réseau des MLCC (dans les classes 36 et 41) qui le souhaiteraient. Le réseau des MLCC mettra la marque et le règlement d'usage en suspens pendant 1 an avant de décider quoi en faire collectivement.

Démarche de réparation : le réseau demande l'inscription des monnaies adhérentes dans les signataires, qui deviennent donc copropriétaires de la marque, et le retrait des personnes privées. Il demande aussi la présentation des actes du dépôt à l'INPI et les éléments financiers. Il demande **le transfert du rôle de mandataire à un membre du Comité d'animation provisoire sans condition.**

Pas de décision prise au consentement donc mise au vote : décision adoptée à l'unanimité des monnaies.

un groupe ad'hoc travaillera sur le règlement d'usage  
uniquement les monnaies ici-présentes seront signataires (à discuter au sein de leur instance de décision)  
et on proposera ensuite aux autres monnaies d'être signataires uniquement des personnes morales  
pourront être signataires

s'il n'y a pas cession, il y aura un plan B / création d'un 3ème réseau ? etc..

# Les Titulaires des domaines internet du Réseau MLCC

accessibles à tou·te·s sur <https://www.whois.com/whois/>

monnaie-locale-complementaire.net : les listes de diffusion

monnaie-locale-complementaire-citoyenne.net : le site du Réseau

## monnaie-locale-complementaire.net

Updated 1 second ago

### Domain Information

Domain: monnaie-locale-complementaire.net  
Registrar: Gandi SAS  
Registered On: 2010-11-26

### Registrant Contact

Name: Michel Lepesant  
Street:  
City:  
State:  
Postal Code:  
Country:  
Phone:  
Fax:  
Email:

de La Mesure, à Romans-sur-Isère et Bourg-de-Péage (Drôme) :  
mise en circulation le 28 mai 2011113,114 et arrêtée le 29/05/2017  
(info Wikipédia)

11

## monnaie-locale-complementaire-citoyenne.net

Updated 1 second ago

### Domain Information

Domain: monnaie-locale-complementaire-citoyenne.net  
Registrar: Gandi SAS  
Registered On: 2016-05-15

### Registrant Contact

Name: Marc Abel  
Street:  
City:  
Postal Code:  
Country:  
Phone:  
Email:

de La Pêche.



Réseau National MLCC

c/o Association pour une Monnaie Locale

Complémentaire et Citoyenne sur

# Lettre du C.A.P. aux co-titulaires de la marque INPI

BP 133 Ploermel Cedex

R.A.R. 14 septembre 2021

Association Le Grain  
26 Rue des Iris  
76610 LE HAVRE

Association AGIR pour Le Vivant  
Maison de la Vie Associative  
54 rue de Coquard  
47300 VILLENEUVE-SUR-LOT

12

Objet : Mise en demeure, en recommandé [ICI NUM2RO XXXXXXXXXXXX]

Chères Mesdames, chers Messieurs, membres des organes de décision des associations « Le Grain monnaie locale » et « AGIR pour le Vivant »,

Le 11 juillet dernier, lors des Rencontres de Josselin, nous avons appris, de la bouche de votre mandataire, Philippe Labansat, qu'un groupe de dix personnes physiques et deux associations avait déposé la marque "MLCC" à l'INPI le 05/06/2020 (BOPI 2020-23) ainsi qu'un logo, un règlement d'usage, la revendication du site internet et des listes de diffusion.

Le 12 juillet, l'Assemblée Générale du Réseau des Monnaies Locales Complémentaires Citoyennes, déclarée souveraine et légitime, réunie à Josselin à l'issue des 17èmes Rencontres nationales, a institué un Comité d'Animation Provisoire (CAP) et désigné ses membres (résolution #3).

C'est donc avec la légitimité de la représentation de l'ensemble des MLCC du Réseau et en leur nom collectif que nous sommes fondé·e·s à agir et vous adresser ce courrier.

L'AG a adopté les résolutions #4 et #5 demandant le retrait de toutes les personnes physiques de la copropriété de la marque "MLCC" à l'INPI et sa cession à toutes les associations membres du Réseau qui en feraient la demande ainsi que la transmission au CAP des outils du Réseau : site Internet, nom de domaine et listes de diffusion avec une date butoir fixée au 31/08/2021.

Nous constatons que par modification auprès de l'INPI au lendemain même de l'AG (13 juillet - BOPI 2021-34), les personnes physiques se sont retirées de la propriété de la marque, laissant comme seuls co-titulaires les associations "Le Grain monnaie Locale" et "AGIR pour Le Vivant", Philippe Labansat en restant le mandataire.

Une part des exigences de l'AG est donc satisfaite.



Nous nous en réjouissons et y voyons le signe d'une volonté de votre part d'une résolution rapide de cet épisode malheureux.

Dans ce sens nous vous demandons de satisfaire au plus tôt aux autres exigences des résolutions #4 et #5, à savoir :

- transmettre le rôle de mandataire INPI à un membre du CAP :  
Cédric André (galais@monnaie-locale-ploermel.org - 1 lande de coëtton 56140 Ruffiac) ;
- accompagner le processus d'élargissement de la propriété de la marque aux autres membres du Réseau initié par le CAP (certaines en ont déjà fait la demande) ;
- transmettre aux membres du CAP la pleine propriété du site, des noms de domaine et des listes de diffusion du Réseau ;
- transmettre la propriété du Compte bancaire du Réseau au Crédit Agricole avec les sommes présentes sur celui-ci (environ 900€) ;

A défaut, la résolution #5 nous autorise, au nom des 70 MLCC adhérentes depuis la fondation du Réseau en 2013, à passer au "plan B" et à prendre nos responsabilités. Afin d'éviter une perte de temps et d'énergie pour tou·te·s, nous comptons sur votre sens des responsabilités pour permettre un règlement rapide et harmonieux de la situation. Le retrait des personnes physiques de la marque en date du 13 juillet nous conforte dans cette assurance.

Recevez notre bienveillante et cordiale main tendue. Assuré·e·s de votre coopération, nous poursuivrons l'animation du Réseau des MLCC dans les meilleures conditions possibles.

Le Comité d'Animation Provisoire